Vandœuvre
LÈS-NANCY

Conseil de quartier
L'ATELIER

COMPTE RENDU

LE 21 NOVEMBRE 2024

Salle Dinet
Ferme du
Charmois

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	Locataires : 5 représentants (entreprises, associations et professions médicales) Elus : Monsieur Stéphane HABLOT, Député de Meurthe-et-Moselle pour la 2ème circonscription, Monsieur le Maire Patrice DONATI, Monsieur Henri ROUSSELOT, Adjoint délégué démocratie territoire centre, sécurité. Fonctionnaires : Monsieur Didier WEBER, Responsable Police Municipale, Monsieur Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, Madame Christelle ANTOINE, Secrétariat du Maire, Démocratie Participative. Partenaires : Major TOURNEUR Reynaldine, Bureau de la sécurité au quotidien - Police Nationale Nancy Lobau, Monsieur Nicolas KWIATKOWSKI, Directeur Territorial Agence Batigère, Monsieur Pol-Albert BUGNOT, Président Association Vandopérienne de Médiation Sociale, Monsieur Patrick PETITJEAN, Médiateur de jour Association Vandopérienne de Médiation Sociale. Monsieur Rochdi ELAJI, Médiateur de nuit Association Vandopérienne de Médiation Sociale, Monsieur Jawad DAHHANI, Médiateur de nuit Association Vandopérienne de Médiation Sociale, Monsieur Mouad ECHCHAREF, Médiateur de nuit Association Vandopérienne de Médiation Sociale, Monsieur Farid BELLADJINE, Collaborateur Parlementaire

Introduction de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux locataires de l'immeuble situé 9/11 rue Schumann. Il présente les différents interlocuteurs présents, notamment les représentants de la Ville et les partenaires impliqués, dont les forces de l'ordre, les services de médiation et le bailleur.

L'objectif de cette réunion est d'aborder plusieurs problématiques signalées par les professionnels de santé de l'immeuble, à savoir les rassemblements intempestifs, les squats dans les parties communes, ainsi qu'une suspicion de trafic de stupéfiants, tous ces facteurs contribuant à rendre la vie difficile aux locataires et à leur patientèle, et à nuire à la tranquillité du quartier.

Stéphane Hablot précise que les faits sont connus dans le quartier et regrette les difficultés rencontrées par les locataires. Il souligne l'importance d'une concertation entre les différents acteurs présents pour améliorer la situation et déterminer les actions à mettre en place, tout en précisant qu'il faut rester vigilant face à un risque de vengeance éventuelle des jeunes concernés.

Développement :

1. **Problématiques soulevées par les locataires**

   - **Comportements des jeunes** : Les locataires évoquent plusieurs problèmes, notamment les jeunes qui rentrent dans l'immeuble, enfument les escaliers et squattent devant la porte, avec un phénomène amplifié depuis la fin de la pandémie. Ces jeunes ne sont pas perçus comme

dangereux, mais créent un sentiment d'insécurité avec des rassemblements visibles, à l'entrée de l'immeuble. La porte étant ouverte entre 7h30 et 20h, des personnes lambda rentrent même dans l'immeuble dans le but d'utiliser les toilettes.

- **Suspicion de trafic et dégradations** : Les locataires suspectent un trafic de stupéfiants avec des véhicules qui s'arrêtent régulièrement, et se plaignent de comportements gênants, comme des détritus laissés devant l'immeuble, ou le squat de nuit en bas des escaliers. Certains dénoncent aussi le comportement de salariés de l'immeuble qui allaient acheter des sandwiches quand les jeunes organisaient des barbecues en été. Des cocktail Molotov et des cagoules ont même été trouvés durant la pandémie, avant d'être jetés à la poubelle.

2. **Contributions des médiateurs et des associations**

- **Médiateurs** : Les médiateurs précisent que, bien qu'aucune agression n'ait eu lieu, les jeunes restent la plupart du temps dans les environs, et se font livrer à manger. Ils mettent des détritus dans les poubelles si on leur en fournit, mais laissent généralement des déchets sur la voie publique après leur passage, et restent jusqu'à tard dans la nuit. Ils ont aussi trouvé des objets liés à des trafics de drogue. En allant trouver les parents et en leur expliquant les choses, les médiateurs ont réussi à réduire les effectifs des jeunes squatteurs. Les jeunes doivent respecter les usagers de l'immeuble, et les diverses manifestations du quartier, qui se font plus rares par crainte.

- **Association ARELIA** : L'association a constaté une évolution des profils des jeunes : auparavant, ils squattaient les lieux intérieurs, mais depuis 2017, ils sont plus jeunes, souvent en fugue ou en échec scolaire. Bien que les jeunes ne soient pas agressifs, ils sont moins communicatifs et plus visibles depuis la fin de la pandémie. L'association a aussi essayé d'agir, notamment avec un projet de jardin partagé, mais les propositions d'actions ont été déclinées. Les jeunes fument beaucoup et laissent des détritus devant l'immeuble.

3. **Actions de la police et des médiateurs**

- **Interventions policières** : Depuis octobre, il y a eu 22 passages de la Police Nationale. Les contrôles montrent que les jeunes sont principalement du quartier, mais ils restent dans les environs, souvent dans des lieux comme les entrées d'immeuble. Les médiateurs notent que la situation semble plus calme depuis octobre (début des passages Police Nationale), bien que les jeunes soient toujours présents dans le quartier.

- **Actions à venir** : Les médiateurs proposent diverses actions, comme discuter avec les jeunes des dégradations et encourager les comportements respectueux. Ils mentionnent aussi qu'ils aident les jeunes sur des démarches administratives ou à trouver un travail via les MJC.

4. **Propositions et solutions envisagées**

- **Réaménagement du site** : Monsieur Nicolas Kwiatkowski envisage un renforcement de la sécurité de l'immeuble, notamment par l'installation d'un visiophone ou d'une interphonie pour éviter les entrées non autorisées tout en permettant l'accès aux professionnels de santé et à leur patientèle. Il propose aussi de réaménager l'espace devant l'immeuble pour supprimer les zones où les jeunes se cachent, comme l'auvent et le porche. Il va rappeler les consignes des usages de la porte aux locataires et remettre la lumière là où elle ne fonctionne plus.

- **Mise en place de la vidéo-surveillance** : Monsieur Stéphane Hablot propose l'installation d'une caméra de surveillance à l'entrée de l'immeuble pour mieux contrôler les entrées et dissuader les jeunes. La question du budget reste à étudier.

- **Création de lieux alternatifs** : Le Maire suggère de réfléchir à d'autres lieux pour accueillir ces jeunes, citant le Gymnase du Charmois comme exemple, mais en se demandant si ces jeunes fréquentent toujours ce lieu. Les médiateurs précisent que ces jeunes, souvent chassés de différents lieux, ne savent plus où aller, mais qu'ils respectent généralement les règles lorsqu'ils fréquentent certaines salles.

5. **Réactions et position des locataires**

- Les locataires expriment le souhait que ces jeunes comprennent qu'ils peuvent être aidés par des professionnels, mais qu'il est important que la police et la justice prennent en charge les comportements illicites. Ils soulignent que bien que des améliorations soient constatées, il ne faut pas que la situation se reproduise dans six mois. Ils souhaitent ardemment que le scénario ne recommence pas dans quelques mois, que les jeunes ne reviennent pas dans les mêmes conditions.

6. **Conclusion**

- Stéphane Hablot conclu que la situation devrait s'améliorer avec une présence policière régulière et un dérangement systématique des jeunes, pour éviter qu'ils ne reviennent dans le même secteur. La priorité est d'assurer la tranquillité des locataires et de traiter les comportements problématiques de manière efficace. Le Maire a ajouté que les jeunes, bien qu'ils ne soient pas toujours agressifs, cherchent des lieux pour se rassembler et s'amuser, ce qui peut entraîner des dégradations comme des destructions de biens. Il est essentiel de trouver des solutions pour leur proposer d'autres espaces.

Actions à mettre en place :

- Renforcement de la sécurité (visiophone, vidéo-surveillance).
- Réaménagement de l'espace devant l'immeuble pour éliminer les zones de protection de rassemblement.
- Poursuite des contrôles et interventions policières régulières.
- Proposition de lieux alternatifs pour les jeunes : futur Skate Park dans le Parc Pouille par exemple.
- Sensibilisation des jeunes aux solutions d'aide disponibles et suivi des démarches administratives.